



PRET A SON PROPRIETAIRE. RISQUE?

Par **LAURENTPATRICK2**, le **02/04/2015** à **19:42**

Bonjour,

Je voudrais savoir si il me serait possible de prêter une somme d argent à mon propriétaire, et qu en compensation mon propriétaire me signe un bail sur 7 ans stipulant que je n aurais plus de loyers à payer(intérêt pour moi, être tranquille 7 ans, avoir un loyer un peu réduit sans augmentation sur 7 ans)

Prêt que je consentirais à lui faire sans intérêts

Est ce dangereux pour moi?

exemple 65000E de prêt

plus de loyers à payer durant 84 mois(j en suis à 830E:mois)

cela me ferait 800E sans augmentation.

Mais quels sont mes risques?

Évidemment, je souhaiterais que cela passe devant notaire

Merci à tous